

du parti ou de l'État. Le Canada s'inquiète particulièrement du fait que les dirigeants cubains refusent de permettre à des personnes à la charge de citoyens canadiens et résidents permanents du Canada de quitter Cuba. Dans certains cas, des familles sont séparées depuis neuf ans, une violation flagrante des normes internationales en matière de droits de la personne. Le gouvernement du Canada croit que, dans de tels cas, l'aspect humanitaire doit l'emporter sur les considérations politiques ou stratégiques.

La situation relative aux droits de la personne à Cuba nous inquiète et nous déplorons le traitement infligé aux défenseurs de ces droits. Les représentants canadiens continueront à saisir toutes les occasions, tant sur le plan bilatéral que dans les tribunes internationales, pour attirer l'attention sur les questions concernant les droits de la personne.